

AREQ

Le mouvement des personnes
retraitées CSQ



**Mémoire pour les consultations prébudgétaires
en prévision du prochain budget fédéral**

Par l'AREQ, le mouvement des personnes retraitées CSQ

Avril 2026

Liste des recommandations :

1. Que le gouvernement bonifie les prestations de la Sécurité de la vieillesse (SV) afin de permettre aux personnes âgées d'atteindre un revenu viable;
2. Que le gouvernement augmente significativement le Supplément de revenu garanti (SRG);
3. Que le gouvernement améliore la formule d'indexation des prestations publiques afin qu'elle reflète l'évolution réelle du coût de la vie;
4. Que le gouvernement maintienne l'âge d'admissibilité à la retraite à 65 ans;
5. Que le gouvernement mette en place des mesures fiscales ciblées pour soutenir les personnes retraitées à faible revenu à la retraite;
6. Que le gouvernement augmente de manière substantielle et prévisible les transferts fédéraux en santé;
7. Que les transferts en santé tiennent compte du vieillissement de la population;
8. Que le gouvernement soutienne prioritairement le développement des soins et services de soutien à domicile dans le réseau public;
9. Que le gouvernement augmente les investissements en logement abordable de manière durable;
10. Que les programmes fédéraux en logement priorisent les logements adaptés aux personnes âgées;
11. Que le gouvernement soutienne le développement de logements communautaires et sans but lucratif;
12. Que les mesures en logement tiennent compte de la capacité réelle de payer des personnes retraitées;
13. Que le gouvernement facilite l'accès aux programmes de soutien du revenu pour les personnes immigrantes âgées.

Introduction

L'AREQ, le mouvement des personnes retraitées CSQ, représente plus de 60 000 personnes âgées à travers le Québec. Notre association a pour mission de défendre leurs droits, de promouvoir leur qualité de vie et de lutter contre toutes les formes d'âgisme, dans une perspective de justice sociale, de solidarité et d'accès universel aux services publics.

Dans un contexte marqué par le vieillissement accéléré de la population, la hausse du coût de la vie et la pression croissante sur les services publics, le budget fédéral constitue un levier déterminant pour améliorer concrètement les conditions de vie des personnes âgées.

Or, les choix budgétaires récents n'ont pas permis de répondre adéquatement à l'ampleur des défis. Le présent mémoire vise à proposer des orientations structurantes afin d'assurer une retraite digne, sécuritaire et accessible à toutes et à tous.

Une sécurité financière insuffisante

Les programmes publics fédéraux, notamment la Sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG), jouent un rôle central dans le revenu des personnes âgées. Toutefois, ces programmes demeurent insuffisants pour garantir un niveau de vie adéquat.

Selon l'Observatoire de la retraite, les régimes publics permettent un taux de remplacement du revenu d'environ 41 %, bien en deçà du seuil généralement reconnu de 70 % nécessaire pour maintenir un niveau de vie comparable à celui de la vie active¹. Puis, les travaux de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) démontrent qu'une personne seule doit disposer d'un revenu variant entre environ 32 000 \$ et 43 000 \$ après impôt pour atteindre un niveau de vie viable, selon la région au Québec². Une proportion importante des ménages québécois se situe sous ce seuil³.

Cette situation entraîne un appauvrissement relatif et accentue les inégalités. Les revenus fixes des personnes retraitées ne permettent pas de suivre l'augmentation rapide du coût de la vie, notamment en matière de logement, d'alimentation et de soins.

Dans ce contexte, il est impératif de bonifier les programmes publics de revenu et d'en revoir les mécanismes d'indexation afin qu'ils reflètent réellement les dépenses essentielles.

1 Observatoire de la retraite, Mémoire prébudgétaire 2026-2027, 2025.

2 Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, Revenu viable 2025, 2025

3 Ibid.

Viellissement accéléré : un défi majeur pour les soins et services de santé

Le vieillissement accéléré de la population exerce une pression croissante sur les systèmes de santé et de services sociaux et le Québec fait déjà face à ce défi démographique.

En 2025, les individus de plus de 65 ans constituent plus de 21 % de la population et cette proportion atteindra 25 % dès 2031. Cette évolution rapide, portée par l'arrivée à la retraite des générations du baby-boom, s'accompagne d'une croissance marquée des personnes les plus âgées, en particulier celles de 85 ans et plus, dont les besoins en soins sont plus importants⁴. Cette réalité exige que l'on finance adéquatement notre système de santé et de services sociaux.

En ce sens, elle justifie pleinement que les transferts fédéraux en santé tiennent compte du vieillissement de la population. Les besoins en soins et services augmentent rapidement, notamment en matière de soutien à domicile et d'hébergement. Or, le financement actuel ne permet pas de répondre adéquatement à cette demande.

Le soutien à domicile doit constituer une priorité. Il s'agit non seulement d'une réponse adaptée aux besoins des personnes âgées, mais également d'une solution plus efficiente pour le système de santé. Pourtant, son développement demeure limité par un sous-financement chronique.

Un réinvestissement majeur dans les services publics est nécessaire afin de garantir l'accessibilité, la qualité et la gratuité des services.

Une crise du logement qui accentue les inégalités

La crise du logement représente un enjeu majeur pour les personnes âgées. Malgré les initiatives fédérales visant à augmenter l'offre de logements, les effets sur l'abordabilité demeurent limités. Plusieurs analyses démontrent que ces mesures ont un impact modeste sur l'accessibilité réelle au logement⁵.

La hausse rapide des coûts du logement exerce une pression importante sur les personnes retraitées, dont les revenus sont souvent insuffisants pour absorber ces augmentations. Les politiques actuelles ne tiennent pas suffisamment compte de la capacité réelle de payer des personnes âgées. Or, celles-ci disposent généralement de revenus fixes qui ne varient pas en fonction de l'évolution rapide des coûts du logement.

L'accès à un logement adéquat et abordable constitue pourtant une condition essentielle au maintien à domicile. En l'absence d'une offre suffisante de logements adaptés, les personnes âgées risquent de devoir recourir prématurément à des services d'hébergement, ce qui entraînera des dépenses salariales et financières considérables.

⁴ Institut de la statistique du Québec, données récentes sur la structure par âge de la population.

⁵ Directeur parlementaire du budget, analyse des programmes de logement fédéraux, 2025.

Il est donc essentiel de renforcer les investissements dans le logement social et communautaire, ainsi que de développer des solutions adaptées aux besoins des personnes âgées.

Des inégalités persistantes chez les personnes âgées immigrantes

Certaines personnes âgées font face à des obstacles supplémentaires, notamment les personnes immigrantes. Or, les critères d'admissibilité aux programmes fédéraux, en particulier en ce qui concerne la durée de résidence, limitent l'accès à des revenus essentiels pour de nombreuses personnes⁶.

Les personnes âgées immigrantes occupent une place croissante dans la population canadienne. Près d'une personne sur quatre âgée de 65 ans ou plus est issue de l'immigration, une proportion appelée à augmenter au cours des prochaines décennies. Toutefois, ces personnes font face à des défis spécifiques. Par exemple, elles sont plus susceptibles de disposer de revenus de retraite insuffisants, notamment en raison de parcours contributifs incomplets, et sont plus nombreuses à devoir travailler par nécessité.

De plus, une proportion significative d'entre elles rencontre des barrières linguistiques importantes, ce qui limite leur accès aux services de santé et aux programmes publics. Dans ce contexte, les critères d'admissibilité actuels aux programmes fédéraux contribuent à accentuer les inégalités et doivent être révisés afin d'assurer un accès plus équitable.

Les personnes âgées immigrantes sont particulièrement vulnérables. Ces restrictions peuvent entraîner une dépendance financière accrue et accentuer les inégalités. Une révision de ces critères est nécessaire afin d'assurer un accès plus équitable et conforme aux principes de justice sociale.

Conclusion

Le vieillissement de la population constitue l'un des principaux défis des prochaines décennies. Il exige des choix politiques structurants et cohérents.

Le gouvernement fédéral doit jouer pleinement son rôle en assurant un financement adéquat des programmes de soutien du revenu, en renforçant les transferts en santé et en contribuant activement à la résolution de la crise du logement.

Au-delà des mesures ponctuelles, il est nécessaire d'adopter une vision globale fondée sur la dignité, l'équité et la solidarité.

Les personnes âgées ont contribué de manière essentielle au développement de la société québécoise et canadienne. Il est impératif qu'elles puissent aujourd'hui vivre leur retraite dans des conditions à la hauteur de cette contribution.

⁶ Observatoire de la retraite, Mémoire prébudgétaire 2026-2027, 2025.